



Gravelines

MAGAZINE



ÉVÉNEMENT

C'EST PARTI POUR
LA SAISON CARNAVALESQUE 2013
JUSQU'AU AU 17 MARS



4

→ ACTUS

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON CARNAVALESQUE.....	4-7
ÉCONOMIE / FESTIVAL'OR, BELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	8
ÉCONOMIE / MAELISS, DU SERVICE À LA PERSONNE À LA CONCIERGERIE D'ENTREPRISE	9
ASSOCIATIONS / DU CÔTÉ DE CHEZ ATOITS VILLE	10
ÉDUCATION / TOUS À VOS PLUMES	11
EHPAD « LES OYATS » / UNE RÉSIDENCE EN PLEINE ÉVOLUTION	12-13
DES TRÉSORS POUR LES PETITS / DES RENDEZ-VOUS DÉDIÉS AUX TOUT-PETITS ET À LEURS PARENTS	14
MUSÉE DU DESIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE LE PLAN-RELIEF S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ	15
BIODIVERSITÉ / LA CEINTURE VERTE + LE CMJ PROTÈGE LES AMPHIBIENS / TRAVAUX	16-17
SPORT / TIR À L'ARC	18
GRAVELINES C'EST SPORT /	19

→ EN BREF

/ LES ACTUALITÉS EN BREF	20-23
/ ÉTAT CIVIL	20
/ BON APPÉTIT LES PETITS	21
/ NAVETTE ÉTOILE DE L'OUEST	22
/ L'INFO DES ASSOS	23

→ MESSAGE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

→ AGENDA

→ VIVRE À GRAVELINES

→ TRIBUNES



12



15



16



18



Dépôt légal : 2e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285
Imprimerie Pacaud
Coudkerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vért
Imprimé sur papier recyclé.



LA SAISON DU CARNAVAL EST LANCÉE

Chères Gravelinoises, Chers Gravelinois,

Vous l'aurez deviné, les couleurs chatoyantes de la couverture de ce numéro de Gravelines Magazine nous renvoient **au cœur de la saison carnavalesque 2013 qui se prolongera jusqu'au 17 mars !**

Le Carnaval de Gravelines implique et attire une très grande partie d'entre-nous : les petits qui s'imprègnent de l'histoire et l'univers des coutumes de notre carnaval ; les jeunes et les adultes qui participent avec enthousiasme aux bals et bandes de Gravelines voire au-delà ; mais aussi nos aînés qui prennent toujours plaisir à festoyer dans l'ambiance si particulière du carnaval.

Chacun, qu'il soit **acteur ou spectateur, contribue avec joie et entrain à la réussite de ce grand événement populaire.**

J'en profite pour renouveler **mes vifs remerciements aux bénévoles des associations philanthropiques et carnavalesques gravelinoises, qui donnent avec passion de leur temps pour le bonheur des autres tout au long de l'année.**

Dans ce numéro, vous pourrez également apprécier le premier sujet **d'une série de quatre reportages sur les structures dédiées à l'accueil de nos aînés.**

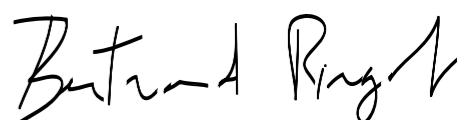
Chacune d'entre elles, **les Oyats, le Béguinage, la MAPI, l'espace Jean-Baptiste Rivière, s'efforce d'apporter les meilleures conditions à leurs résidents, tout en restant à l'écoute de leurs familles.**

Les différentes équipes de professionnels qualifiés et les associations partenaires proposent des animations et des projets dans la convivialité et la bonne humeur.

C'est une fois encore, **un bel exemple de solidarité et d'intérêt pour le maintien des liens intergénérationnels.**

Bon carnaval respectueux à chacune et à chacun d'entre vous.

**Très solidairement,
Votre Maire,**



**Bertrand Ringot,
Conseiller Général du Nord
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque
Président de Nord Tourisme**



C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON CARNAVALESQUE !



Le service des Fêtes de la ville est dans les starting-block. **Le 2 février, une nouvelle saison carnalesque démarre à Gravelines.**

« Pour moi, ce sera la dernière », commente un brin nostalgique **Paul Devrient**, Responsable du service, à quelques mois de la retraite. C'est qu'il en a connu des carnavales, Paulo, le gamin des Huttes, lui qui regardait passer les masquelours, les fifres et les tambours devant le café de ses parents chaque dimanche précédent le Mardi Gras. « C'était une autre époque, il ne faut pas la regretter. On a réussi à préserver l'essentiel, l'esprit du carnaval », analyse-t-il.

Aujourd'hui, à Gravelines, la saison carnalesque s'étend sur un peu plus de six semaines de février à mars, du marché de carnaval (unique dans la région) jusqu'au carnaval enfantin. Entre les deux, les bandes de Gravelines-Centre, de Petit-Fort et des Huttes mais aussi et surtout **six bals organisés par les associations carnalesques six vendredis soirs consécutifs**. « Les bandes attirent surtout les enfants et les habitants du quartier. Cela reste très local », note Paul Devrient. « En revanche, les bals connaissent une vraie affluence, les 1 500 places disponibles de la Scène Vauban se vendent comme des petits pains, et bien au-delà du Dunkerquois. On y rencontre même souvent des personnes qui ont quitté Gravelines et qui reviennent exprès ». Une animation bienvenue, au cœur de l'hiver, dont les cafetiers sont

les premiers bénéficiaires. A condition d'aimer le carnaval, de ne pas avoir peur des débordements et d'accepter les contraintes de préparation puis de nettoyage de la salle.

En attendant, Paul Devrient et ses équipes au complet travaillent à la réussite de cette nouvelle saison. « **Les géants qui seront brûlés à l'issue des bandes, comme le veut la tradition à Gravelines, ont tous été confectionnés. Une personne est employée quasi à temps plein à cette tâche.** Désormais, ils attendent bien à l'abri dans notre hangar de stockage », ajoute en souriant Paul Devrient. « **Tout est prêt aussi pour recevoir les carnavaleux lors des quatre chapelles organisées par la ville.** Le matériel a été vérifié et nous nous tenons à la disposition des associations pour donner un coup de main en cas de besoin les soirs de bals ». « Paulo » peut dormir sur ses deux oreilles. Sa dernière saison devrait être une réussite. ■

DES WEEK-ENDS CARNAVAL AVEC L'OFFICE DE TOURISME

A l'image de ce qui se pratique à Dunkerque, l'Office de Tourisme des Rives de l'Aa propose **cette saison un pack « carnaval » comprenant une nuit à l'hôtel du beffroi et une place de bal de carnaval**. « C'est un essai », précise-t-on l'office de tourisme. « Nous allons faire la promotion de ce produit sur notre page facebook et sur notre site internet. Avec ce pack, nous espérons faire venir une nouvelle clientèle à Gravelines, et faire de la ville une véritable destination carnaval ».



**Alain Bonnefaes,
Conseiller Municipal
délégué aux Fêtes
et Cérémonies**

« Le service des Fêtes s'est pleinement investi pour que la saison carnalesque 2013 se déroule dans les meilleures conditions possibles. Tout est en place pour ce moment très important dans la vie de notre commune puisqu'elle accueille des visiteurs bien au-delà du territoire du SIVOM. Pour ma part, je souhaite à tous les carnavaleux un bon amusement dans le respect de tous ».

6 BALS SONT ORGANISÉS PAR LES ASSOCIATIONS CARNAVALESQUES



AU QUEEN MARY, À GRAVELINES-CENTRE « ON ATTEND LA SAISON AVEC IMPATIENCE »

Vincent Chavès et Joseph Capelle sont à la tête du café-brasserie le Queen Mary à Gravelines-centre depuis 2000. Idéalement placés non loin de la Scène, ils attendent avec impatience le début de la saison. « Franchement, entre la morosité ambiante et les 18 mois de travaux sur la place, le carnaval, ça va nous faire du bien », commentent-ils. « Certes, c'est un investissement notamment en heures de travail et en organisation. Mais c'est aussi une très belle occasion d'augmenter notre chiffre d'affaires ». Avec les années, le Queen Mary, tout comme son voisin Le Central, est devenu le lieu de rendez-vous incontournable des carnavaleux. « On enlève toutes les tables, les chaises, on protège les vitres », précise Joseph Capelle. « On travaille avec deux à trois pompes à bière et un bar champagne à l'étage, on fait venir des musiciens. C'est vraiment un moment festif. De saison en saison, ce sont les mêmes qui reviennent. Il y en a certains qu'on ne voit d'ailleurs qu'au moment du carnaval. Franchement, je ne raterai cette période pour rien au monde ». A le voir avec le chapeau fleuri déjà vissé sur la tête, on veut bien le croire !





SIX BALS DE CARNAVAL À GRAVELINES

Les six bals de carnaval du vendredi soir sont vraiment l'apogée du carnaval gravelinois. Pour les associations carnavalesques qui les organisent, au-delà de l'aspect festif, c'est aussi une occasion unique de récolter des fonds qui seront ensuite reversés à des organisations caritatives. Très sollicitées, elles sont désormais obligées de choisir les projets qui leur semblent les plus pertinents.

Les associations font une moyenne de **8 000 euros de dons par an**, sachant qu'un bal est plus rémunérateur quand il est organisé en début qu'en fin de mois.

Depuis 2009 et la crise, les associations doivent aussi composer avec une baisse certaine de leurs recettes. Outre les membres des associations, une cinquantaine de bénévoles viennent donner un coup de main pour la préparation des bals, qui demandent généralement deux journées entières de travail. Sans compter la nuit en elle-même qui s'étale de 22h30 à 9h, rangement de la salle compris.



ACTUS / CARNAVAL

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON CARNAVALESQUE !

C'est tout Gravelines qui s'apprête à vivre au rythme du carnaval. Les associations philanthropiques et carnavalesques ont déjà débuté cette saison 2013. Encore une fois, c'est une programmation riche en couleurs, rires, et autres surprises qui vous est proposée avec les bals, les bandes, le marché carnavalesque, mais aussi le carnaval enfantin ou encore le carn'ados. Sans oublier nos aînés qui auront le droit à leur thé dansant « ambiance carnaval ». Enfants, adolescents, adultes, l'heure du carnaval a bel et bien sonné.

HISTOIRE DE CHAPELLES

TIENS UNE CHAPELLE ASTEUR ?

Pendant les bandes et avant les bals, les carnavaux ouvrent souvent leurs portes à d'autres pour permettre de se restaurer : bière, punch, soupe à l'oignon, harengs, podingue, potschevleeshe... Toutes les spécialités sont là ! Si aujourd'hui cette tradition montre bien la convivialité et la bonne ambiance du carnaval, elle a pourtant un tout autre sens si on remonte à l'origine de cette fête bien de chez nous.

Que se soit à Gravelines ou à Dunkerque, la pêche et les gens de mer prennent une place importante dans l'histoire du carnaval. Et avant de prendre la mer pour plusieurs mois, l'armateur offre à son équipage un festin bien arrosé, dénommé « foye » ou « foyhys », avec un passage dans les estaminets de la ville. C'était la coutume, avant de partir à la pêche à Islande, il y a plus d'un siècle, et c'est ce qui donnera naissance « à la bande de pêcheurs ».

→ Le saviez-vous ?

La municipalité prend part aux festivités du carnaval et organise des chapelles lors des bals suivants :

- **Nucholaerds**, au Salon d'Honneur de la mairie le 8 février
- **Zigomards**, à l'école Anatole France Niveau 2 aux Huttés le 15 février
- **Zotes**, à l'ancien cinéma Merlen à Petit-Fort-Philippe le 22 février
- **Rose Marie**, au Salon d'Honneur de la mairie le 1^{er} mars de 20h à 21h30.

D'autres chapelles privées sont également organisées.

N'hésitez pas à pousser leurs portes ...

1500

personnes à chaque bal de carnaval

- **200 à 250** litres de soupe à l'oignon préparée... et consommée
- **8000** euros de dons en moyenne chaque année par association
- **8** associations carnavalesques gravelinoises
- **19 000** calendriers carnaval distribués



Dans les écoles. Les écoliers gravelinois ont le plaisir d'organiser chaque année un carnaval festif, joyeux et gourmand. Les défilés dans la cour de l'école, en chantant bras dessus, bras dessous n'ont plus de secret pour eux. **Pour l'occasion, les restaurants scolaires sont aussi de la fête et décorés de mille couleurs.**

Dans les maisons de retraite. Nos aînés participent également, à leur manière, au carnaval. En effet, **les structures qui leur sont dédiées, sont décorées pendant cette période de boas, serpentins et masques.** Une façon pour chacun d'entre eux de vivre le carnaval...

Dans les Maisons de quartier. Dans le cadre des 15 ans d'Atouts Ville, **les sections enfance des 4 Maisons de quartier organiseront leur propre bande.** Ils se rassembleront ensuite tous à la Scène Vauban le **26 février** pour une après-midi carnavalesque.

Depuis 3 années, le calendrier du carnaval est conçu par la Ville de Gravelines, et regroupe l'ensemble des associations philanthropiques et carnavalesques des communes de Bourbourg, Grand-Fort-Philippe, Gravelines et Loon-Plage.

En effet, l'entente carnavalesque n'a pas de frontières pour faire de ce carnaval 2013 une réussite.

Remerciements aux associations carnavalesques qui ont participé à sa conception et à son financement.

Bon carnaval à toutes et tous...



DOCUMENTAIRE, EXPOSITIONS ET ANIMATIONS

CARNAVAL, DES 3 JOYEUSES À GRAVELINES

Samedi 16 février à 17h,
à l'auditorium du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand - Entrée libre

Les Archives Municipales vont proposer de visionner un documentaire **« les 3 Joyeuses, chronique du carnaval de Dunkerque »** par Pierre Ducrocq et Marie-André Devynck.

Découvrez des images inédites de cette fête si chère à notre littoral.

Plusieurs expositions vont être proposées : **les gravures des Triomphes de Carnaval** du Musée du Dessin et de l'Estatue Originale qui vous content l'histoire du Carnaval à travers les siècles et l'Europe ; **des documents d'archives** de Gravelines et de Dunkerque sur

l'histoire du carnaval et son origine ; ainsi que **des dessins de « zotches »**, des petits baisers colorés par Wonderjane. Vous pourrez vous mettre dans l'ambiance des chapelles avant la projection avec les musiques du carnaval et un atelier maquillage. Prenez place dans la bande !

LA TOUCHE GOURMANDE !

Les matelotes vous proposent à la fin de la projection de découvrir le patrimoine culinaire gravelinois, en venant déguster un mets servi en chapelle de carnaval : le fameux cululotte

Renseignements : 03 28 51 34 34



+d'infos
Service des Fêtes :
Tél : 03 28 23 29 69



FESTIVAL'OR BELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

15000

euros, le montant du prêt d'honneur accordé par Initiative Flandre

- 9 costumes confectionnés en moyenne par semaine en période de carnaval
- 70% la part du chiffre d'affaires réalisés pendant le carnaval

Passionnée par la couture, Vanille Facompré rêvait d'ouvrir une mercerie. En octobre 2012, la jeune femme de 23 ans a pourtant repris Festival'or rue Léon Blum, une enseigne qui propose depuis 2009 des articles, des accessoires et des costumes de fêtes et de carnaval.

« J'ai connu ce commerce l'an dernier. J'y ai effectué un stage d'un mois dans le cadre de ma formation en CAP couture. Très vite, la gérante m'a confié qu'elle souhaitait céder. Quelques mois plus tard, je suis revenue en lui disant qu'elle avait trouvé sa repreneuse. Dans ma tête, j'avais déjà l'idée d'ajouter un rayon mercerie et de proposer la confection de costumes sur mesure », détaille Vanille Facompré.

Malgré son jeune âge, la jeune femme ne manque pas d'à-propos et surtout, elle sait convaincre. « Mais rien n'a été simple », résume-t-elle, en se souvenant des refus auxquels elle s'est heurtée pour financer son projet. Le prêt d'honneur de 15 000 euros octroyé par Initiative Flandre, ajouté à l'aide de ses parents lui permettent finalement de décrocher un prêt bancaire indispensable à la concrétisation de son rêve.

→ POURQUOI GRAVELINES ?

« J'habite à Gravelines depuis 21 ans, j'y connais donc beaucoup de monde. Reprendre un commerce dans ma ville était pour moi une évidence. Depuis plusieurs années, il y a une vraie saison carnavalesque à Gravelines avec plusieurs bals. C'est un atout considérable pour une activité comme la mienne. Je tenais aussi à ouvrir un rayon mercerie. Ce type de commerce n'existe plus à Gravelines, alors même qu'il y a une demande de la part de la clientèle. Je pense que mon commerce a un réel potentiel ».

Festival'Or

12 bis rue Léon Blum
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 62 64 14

COUPS DE MAINS DE LA FAMILLE

« Je ne regrette rien », affirme-t-elle, « même si je n'ai sans doute jamais autant travaillé de ma vie ». Il faut dire que la période de carnaval bat son plein actuellement et que c'est un moment clé pour le magasin puisqu'il représente près de 50 % de son chiffre d'affaires annuel.

« Tous les jours je déballe de nouveaux articles, je range, je mets en rayon, je renseigne, je conseille et puis, le soir, chez moi, je confectionne les costumes qu'on m'a commandés », détaille la jeune commerçante, ravie de voir que le bouche-à-oreille lui ramène déjà une nombreuse clientèle dunkerquoise et même au-delà. « Je suis carnavalesque moi-même, je connais bien les associations carnavalesques, ça compte », sourit Vanille Facompré, seulement secondée par deux jeunes stagiaires mais qui peut compter sur les coups de mains réguliers de la famille.

Le rush du carnaval terminé, la jeune femme a déjà d'autres projets : étoffer son rayon mercerie (boutons, fils, galons, fermetures éclair...) et proposer un service de retouches et couture. Deux activités que l'on ne trouve quasi plus à Gravelines et qui devraient donc rapidement atteindre leur vitesse de croisière.

800
800
800
800
800
800
800
800
800
800

800

c'est le nombre de demandes traitées chaque mois par la conciergerie

- 20 salariés à temps partiels
- 2006 année de création de Maeliss

Maeliss

7 Rue des Mésanges
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 24 03



MAELISS

DU SERVICE À LA PERSONNE À LA CONCIERGERIE D'ENTREPRISE



Maeliss est née en 2006 à Gravelines. Depuis, la société de services à la personne a connu un très

fort développement. « A l'époque, cette activité relevait quasi exclusivement du domaine associatif », rappelle sa créatrice Anne-Sylvie Dubrulle. « Et puis, le chèque emploi-service a été mis en place et le gouvernement a pris des mesures pour favoriser les emplois à domicile. C'était le moment d'y aller ». Mais les débuts ne sont pas simples. Il faudra attendre plus de 18 mois avant que la jeune femme ne puisse se verser un salaire.

Désormais, Maeliss emploie une vingtaine de salariés, soit dix équivalents temps plein et a atteint sa vitesse de croisière. Les marges dégagées par cette activité sont assez faibles, il faut donc multiplier le nombre de prestations - ménage, repassage et gardes d'enfants dans leur très grande majorité, mais aussi bricolage et jardinage - pour parvenir à la rentabilité. « Les couples où le mari et la femme travaillent constituent la plus grande partie de ma clientèle dans un secteur qui va de Calais à Dunkerque en passant par Hazebrouck », précise Anne-Sylvie Dubrulle qui, entre la gestion des plannings, les visites chez les clients, les devis et la facturation a depuis longtemps oublié ce que signifiait travailler 35 heures par semaine.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DE LA CONCIERGERIE

Toutefois, prise dans un nouveau projet d'envergure, la chef d'entreprise a dû apprendre à déléguer. Depuis 2009, sous la marque « Maeliss Multiservices », Anne-Sylvie Dubrulle a, en effet, décroché le contrat de conciergerie d'entreprises de la centrale nucléaire.

« Dès les débuts de ma société, je voulais me lancer dans cette activité », note la jeune femme. « Mais avant, j'ai dû démontrer qu'une petite structure comme la mienne avait les reins assez solides pour prendre en charge une conciergerie destinée aux 1 700 salariés de la centrale ». En échange de l'abonnement annuel pour chacun des salariés financé par la centrale nucléaire, Maeliss Multiservices propose une quantité de services que les salariés paient au prix du marché. Cela peut-être du ménage, les courses, la prise en charge du courrier, le pressing, la livraison de fleurs, les gardes d'enfants,

Maeliss emploie une vingtaine de salariés, soit dix équivalents temps plein

les locations de vacances, les soins d'esthétique », précise Anne-Sylvie Dubrulle, « nous nous adaptons à toutes les demandes ». Les exemples de conciergeries ne sont pas encore très nombreux dans des agglomérations de la taille de Dunkerque. Toutefois, l'idée est bien dans l'air du temps. A la centrale nucléaire, la conciergerie est ouverte chaque matin. Et une permanence téléphonique a également été mise en place. « Une de mes salariées y travaille à temps plein », précise Anne-Sylvie Dubrulle. Nous traitons de 700 à 800 demandes par mois ».

Forte de la confiance d'EDF, Maeliss Multiservices a depuis décroché de nouveaux contrats dans d'autres entreprises industrielles du Dunkerquois. Elle pourrait même ouvrir une quatrième conciergerie au sein du club de zone d'activités, « Gravelines Entreprendre ». ■

→ Viviane Bellart, garde d'enfants depuis deux ans

Viviane Bellart, 58 ans, assistante maternelle agréée pendant 27 ans, est entrée voici deux ans chez Maeliss. La Gravelinoise s'occupe des six enfants de trois familles, dont les parents, en raison de leurs horaires décalés, ne peuvent pas avoir accès aux modes de garde traditionnels. « J'adore ce que je fais. C'est un travail varié, très humain. Je m'enrichis au contact de chaque famille et puis, les gamins, c'est un peu comme mes petits-enfants. C'est un vrai plaisir de les voir grandir », s'enthousiasme-t-elle.



ACTUS / ASSOCIATIONS

DU CÔTÉ DE CHEZ ATOOTS VILLE



Accueils de loisirs d'été 2013

Ouverture des accueils :

Du 15 juillet au 2 août 2013 et du 5 août au 23 août 2013 de 9h30 à 17h

3 semaines de dépassement et d'activités encadrées par une équipe d'animateurs dynamique et diplômée. Activités Sportives, Artistiques, Culturelles, Manuelles, des sorties... l'évasion assurée !

Des services adaptés :

Les navettes de transport

Des navettes gratuites intra muros matin et soir font la liaison entre les hameaux et les centres afin de déposer les enfants en toute sécurité.

La restauration :

Restauration en salle sur place chaque midi.

Accueil péricentre des enfants de 2 à 11 ans :

Réserve aux parents exerçant une activité professionnelle, demandeurs d'emploi ou familles monoparentales. Ceux-ci sont ouverts aux enfants de 2 à 11 ans de 7h à 9h30, puis de 17h à 19h, du lundi au vendredi aux mêmes jours d'ouverture que les accueils de loisirs.

Tarification en fonction du quotient familial

→ Une semaine supplémentaire d'accueil de loisirs sera mise en place du 8 au 12 juillet 2013.

Destinée exclusivement aux enfants gravelinois dont les 2 parents travaillent, cette formule ne comprendra ni transport ni restauration collective. Accueil de 8h30 à 17h30, capacité limitée à 80 places.

+d'infos et inscriptions

Maison de quartier du Pont de Pierre :

Juliette Poncel / Antenne Formation
Emmanuel Lichtenstajn / Atouts Ville
Tél : 03 28 51 83 40

+d'infos et inscriptions (à partir du 18 février)

Maisons de quartier et www.atoutsville.fr

Formation Jeunes Enfants pour le personnel

Qualifier les acteurs pour qualifier les projets : un objectif qui faisait partie du précédent projet associatif d'Atouts Ville, mais qui reste toujours d'actualité. En l'occurrence, les acteurs sont ici les équipes d'animation du secteur enfance, qui sont maintenant amenées à accueillir dans les Maisons de quartier des enfants très jeunes, trois ans pour l'accueil de loisirs, deux ans pour l'accueil périscolaire.

Afin d'assurer la meilleure qualité d'accueil, l'association a décidé de faire bénéficier les animatrices prenant en charge ces enfants d'une formation spécifique sur les rythmes de vie du jeune enfant et l'adéquation des activités avec les besoins à cet âge.

Cette formation se déroulera pendant les petites vacances de février, et sera dispensée par le CRFPE (Centre Régional de Formation de la Petite Enfance).

ACTUS / EDUCATION

Le samedi 26 janvier, la salle Caloone s'était imprégnée de l'ambiance des classes d'antan, avec ses pupitres et autres odeurs de craies. Des élèves d'un jour se sont en effet prêtés au jeu et ont passé avec sourire et bonne humeur le certificat d'étude pour les uns (14 ans et plus) et examen d'entrée en 6^{ème} pour les autres (enfants des CM1, CM2 et 6^{ème}). Dictée, étude de texte, problèmes, histoire géographie étaient au programme. Retour.



TOUS À VOS PLUMES



En partenariat avec le Lion's Club, le Conseil Municipal des Jeunes a organisé cet événement qui nous a replongé quelques années en arrière. Nostalgie, quand tu nous tiens ... était le maître mot du jour. « Un retour vers le passé qui fut très studieux et très nostalgique à la fois » nous commente **Françoise Colin**, Conseillère Municipale déléguée aux Écoles Primaires. « La salle a été décorée pour essayer de rendre à l'identique l'authenticité des anciennes salles de classe avec les pupitres, enciers et plumiers, et autres buvards. Pour l'occasion, nous avions même ressorti la blouse grise d'époque » nous explique l'élué. Quelques anciens enseignants gravelinois avaient prêté main forte pour la correction des épreuves, et Brigitte Marquant pour la lecture des dictées. « Je tiens bien entendu à remercier l'ensemble du CMJ et le service Jeunesse pour l'organisation de cette rencontre, et plus particulièrement les membres de la Commission Loisirs et Solidarité, encadrés par Michèle Kerckhof et Jean-Pierre Gens, qui a préparé l'ensemble des épreuves de ce jour, mais aussi le service Espaces Verts qui a recréé la classe d'antan. Merci à tous pour leur implication » précise Françoise Colin. ■



→ **Karine**
« C'est mon fils qui m'a demandé de participer. C'est la curiosité qui m'a décidée mais aussi l'amusement... je me suis dit, pourquoi pas. Toutes les épreuves n'étaient pas obligatoires, mais je les ai toutes faites. Pour la dictée, c'était assez difficile car le parlé d'avant n'est pas le même qu'aujourd'hui. L'ambiance était détendue et très conviviale, c'est là l'essentiel. »



→ **Léanna**
« J'ai trouvé les épreuves simples, exceptées les questions de français où les mots étaient difficiles. C'était une première, mais je pense avoir réussi. J'ai fait toutes les épreuves avec la plume, mais c'est vrai que ça n'est pas très pratique car il faut à chaque fois remettre de l'encre. Ca m'a amusé de participer, et en plus c'était pour la bonne cause. »



40

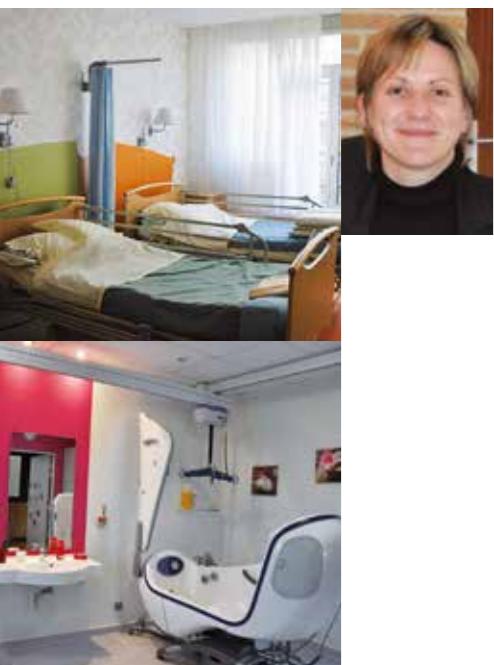
c'est le nombre de participants aux épreuves
→ 87 ans, pour le plus âgé des participants
→ 1989 année de suppression du certificat d'études primaires

ACTUS / L'ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES, « LES OYATS »



Une équipe de professionnels pour une meilleure écoute, approche.

UNE RÉSIDENCE EN PLEINE ÉVOLUTION



Une résidence en cours de rénovation pour un meilleur accueil

La résidence « les Oyats » a une capacité d'accueil de 109 résidants. « La volonté de l'établissement est de placer le résidant au cœur de la prise en soin avec comme objectif principal, pour la personne âgée, de se sentir chez elle, dans un lieu toutefois collectif » commente Catherine Lhomme, Directrice de l'établissement, depuis 6 années. L'établissement a du s'adapter aux profils de la population accueillie qui sont différents aujourd'hui d'il y a quelques années (résidents dont la moyenne d'âge est de plus en plus élevée, présentant une forte dépendance et des pathologies multiples). C'est l'établissement qui s'adapte aux résidants, et non l'inverse.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les aides possibles (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide sociale par le Conseil général) auprès du personnel administratif de l'établissement des Oyats.

Historique

Anciennement hôpital militaire, puis **hospice civil**, c'est en 1948 que le bâtiment deviendra **une maternité** (celle-ci ferme ses portes en 1980). De gros travaux de rénovation seront alors réalisés, qui mèneront ensuite à la **naissance de la résidence « les Oyats »**, inaugurée le 4 décembre 1993. La maison de retraite devient EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) au 1^{er} janvier 2005, et est présidée par Bertrand Ringot, Maire de Gravelines.

« il faut donc répondre aux besoins d'une population qui ne cessent d'évoluer » nous explique Catherine Lhomme. C'est pourquoi la résidence « les Oyats » a su développer de nouvelles méthodes de prise en soin et d'apport de bien-être en recrutant de nouveaux acteurs de soins spécialisés en gérontologie comme une diététicienne, une psychologue, et prochainement un psychomotricien (en cours de recrutement), un ergothérapeute (en cours de recrutement), venant épauler le personnel traditionnel comme les infirmières, les aides-soignants, les agents de service, tout en améliorant ses prestations en hôtellerie et en restauration.

“C'est l'établissement qui s'adapte aux résidants, et non l'inverse”

TÉMOIGNAGE

→ Clémence Andrieux, diététicienne



« Je suis présente à mi-temps aux Oyats, et j'interviens également dans 2 autres maisons de retraite sur Arques et Guines. Spécialisée en gérontologie, je suis chargée du suivi nutritionnel des résidants. Je travaille en collaboration avec les cuisiniers, les soignants et la psychologue. J'essaie de travailler un maximum au contact des résidants, de prendre en compte leurs besoins, leurs attentes, et d'être sur le terrain pour être proche d'eux. Nous organisons des ateliers diététiques, avec des buffets découvertes, mais aussi des sorties au restaurant. Nous les impliquons pour le choix des menus, une façon de les mettre en confiance. J'interviens sur Gravelines depuis 6 ans, donc une certaine proximité s'est créée avec eux, je connais leurs habitudes, ainsi que les problèmes qu'ils peuvent rencontrer au quotidien pour leur alimentation. C'est important.»

Les Oyats, c'est aussi :

- **Une recherche d'amélioration continue** de la qualité
- d'avantage de coordination sur le territoire (entre établissements des communes voisines)
- **beaucoup d'animations** autour du bien-être, de la diététique...
- et le tout encadré par **une équipe dynamique**.

→ **EN PROJET**
Restructuration progressive de l'établissement voire une reconstruction ?
Des portes ouvertes de l'établissement seront organisées en 2013

→ **d'infos Résidence « les Oyats »**
18, rue de la République à Gravelines
Tél : 03 28 51 84 50
www.residence-les-oyats.fr

109

c'est le nombre de résidants

→ **95** salariés à l'année (tous services confondus)



DES RENDEZ-VOUS DÉDIÉS AUX TOUT-PETITS ET À LEURS PARENTS

**La Médiathèque renouvelle,
comme chaque année,
les « Trésors pour les Petits »
qui aura lieu
du 25 février au 1^{er} mars.
Pour l'année 2013, le
thème mis à l'honneur
sera la journée de bébé.**



263

enfants ont fréquenté le
Salon en 2012

→ 2006, c'est l'année de
création du Salon de la
Petite Enfance

PHILOLE D'ELUJE



Lætitia Millois
Conseillère Municipale déléguée
à la Petite Enfance et à l'Eveil Culturel

« C'est l'occasion lors de ce rendez-vous annuel de réunir parents, grands-parents, mais aussi les professionnels de la petite enfance. Cela permet en effet de créer un carrefour de rencontres, de savoirs et d'échanges dédiés à la petite enfance, dans le but de renforcer la parentalité mais aussi de consolider le lien social.

L'éveil culturel mais aussi musical est très important car ils contribuent à l'éveil à la vie. Le livre accompagne l'enfant tout au long de son développement, il le suit au gré de ses acquisitions motrices. C'est aussi une ouverture à l'autre, dans un monde où se côtoient partage, plaisir et rires. C'est pourquoi il faut sensibiliser les personnes à la culture, dès le plus jeune âge. Nous avons cette chance à Gravelines d'avoir une richesse culturelle : alors, pourquoi s'en priver ! »



LE PLAN-RELIEF S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !

Commandé en 1997 par la Municipalité, le plan-relief de Gravelines vient d'être restauré. Véritable témoignage de la ville au 17^{ème} siècle, il fut l'un des premiers à être réalisé. Nous avons rencontré Pascal Chesnel et Béatrice Caudron, concepteurs du plan-relief, afin de nous parler de leur œuvre et de sa restauration.

Le travail de restauration se déroule en plusieurs étapes :

- le dépoussiérage (afin de retrouver l'ensemble des couleurs de l'époque)
- le nettoyage
- la reconstruction (si un ou plusieurs détails du plan-relief ont été détériorés)

Le samedi 12 janvier, le Musée organisait une conférence exceptionnelle, au cœur du plan-relief. Les visiteurs ont ainsi pu explorer l'ouvrage, à la loupe, afin d'en découvrir les moindres détails. Ils ont également pu poser toutes leurs questions aux concepteurs, présents pour l'occasion. ■

7

mois de fabrication

soit 2 700h de travail

→ Le plan-relief mesure 17 m²

→ Il représente Gravelines en 1699

QUELQUES CHIFFRES

L'origine des plans-reliefs en France :

Les plans-reliefs ont été mis en place par Louis XIV pour différentes raisons :

- **connaître les places fortes** construites ou conquises par la France
- mettre au point, en cas de guerre, **des plans d'attaques et stratégies**
- pouvoir **exposer à la Cour** le plan de toutes les villes appartenant au Roi



LA CEINTURE VERTE UN ÉCRAN VÉGÉTAL ENTRE LA VILLE ET LES INDUSTRIES

Réalisée entre 2005 et 2007, la ceinture verte, financée par l'Union Européenne (FEDER), le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, le Conseil général et la Ville de Gravelines, est la plus grosse opération de plantation réalisée sur la commune.

Ce boisement crée un véritable écran de protection visuel et environnemental. Il offre ainsi une valorisation patrimoniale et paysagère, tout en permettant le maillage des itinéraires de randonnées et de promenades.

Les boisements sont essentiellement composés avec des essences régionales adaptées aux différents types de sols et aux contraintes de hauteur (lignes électriques). On y trouve le chêne, le charme, les érables, le frêne, les saules, l'aulne, le cornouiller, l'églantier, le noisetier, la viorne, les arbres fruitiers... et bien d'autres encore.

+d'infos
service Cadre de Vie
au 03 28 23 57 97

Cette opération comporte aussi des

travaux de préservation et d'amélioration des milieux dunaires et des zones humides : **des pelouses humides ont été restaurées, des mares creusées et des fossés élargis.**

Les premiers résultats tangibles devraient apparaître dans les années 2030 avec une normalisation de la taille des végétaux vers la deuxième moitié de notre siècle. La nature, qui a des échelles de temps qui sont les siècles et qu'il faut savoir respecter, va créer le décor des générations à venir.

Une partie de la ceinture verte n'est pas ouverte à la population (proximité des sites industriels). Le suivi faune/flore de ces zones est réalisé par **l'association communale de chasse, les services de la Commune et de la Communauté urbaine de Dunkerque**. D'autres secteurs sont traversés par des chemins de randonnées et pistes équestres.

D'autres parties, comme le Parc aux Chênes, sont dédiées aux enfants de Gravelines dans le cadre de l'opération "1 vie, 1 arbre". ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le projet de ceinture verte a participé activement aux efforts réalisés afin de compenser le faible taux de boisement dans notre région (7% pour 25% au plan national).



200 000

végétaux

→ 20 kms de haies de lisière

→ 120 hectares de surface totale



→ LE CMJ PROTEGE LES AMPHIBIENS

La commission Environnement du Conseil Municipal des Jeunes s'engage en faveur de la biodiversité. En effet, le groupe, encadré par Raoul Defruit, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse, a décidé de protéger les amphibiens présents en nombre.

En septembre dernier, le CMJ avait constaté une augmentation inquiétante de crapauds écrasés sur le bord de la route (notamment rue des 3 fermes et route de l'aquaculture). La commission Environnement a donc décidé d'agir en posant, mi-février, plusieurs bâches et seaux le long de ces deux routes, destinés à recueillir les crapauds. Les amphibiens seront ensuite récupérés chaque matin et transportés de l'autre côté de la route, en toute sécurité. L'opération est effectuée en partenariat avec la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard, le Centre Paul Machy et l'AFEJI. ■



LES TRAVAUX

RÉFECTION SANITAIRES DAMES – SCÈNE VAUBAN

Rénovation des sanitaires au sous-sol par les Ateliers Municipaux.



STADE DU MOULIN – RÉHABILITATION DES ANCIENS VESTIAIRES

Construit au milieu des années 85, le premier bâtiment de vestiaires du Stade du Moulin ne répondait plus aux normes de la Fédération.

Une importante rénovation a été engagée par les Ateliers Municipaux et le personnel de l'association AGIR.



DÉNEIGEMENT

Des moyens importants ont été mobilisés par les services municipaux durant la semaine du 19 au 26 janvier dernier afin de déneiger dans les meilleurs délais la majeure partie des rues et trottoirs de la commune.





TIR À L'ARC

LE CLUB GRAVELINOIS EN PLEIN CŒUR DE LA CIBLE

Créé en 1995, Gravelines Archerie Club compte aujourd'hui plus de 30 licenciés et est affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc. Son Président, Francis Trouillet, nous présente le club, son actualité et ses objectifs.

31

C'est le nombre de licenciés dont plus de 10 jeunes

→ **1 entraîneur** fédéral diplômé

→ **21 médailles** obtenues lors de la saison 2011/2012



“Quand je suis arrivé au club en 1996, celui-ci ne comptait même pas 10 licenciés !”, précise **Francis Trouillet**.

“Il aura fallu un grand et long travail d'équipe pour réussir à le développer et à le rendre dynamique. Nous avons, pour ainsi dire, réussi notre pari aujourd'hui ! Nous avons, de plus, la possibilité de tirer à l'intérieur ou à l'extérieur, à distance olympique (70 mètres).”

Mais ma plus grande satisfaction est de voir qu'une dizaine de jeunes viennent s'entraîner et participent aux compétitions. Nous accueillons les jeunes à partir de 8 ans, en fonction de la morphologie. Le club prête le matériel aux débutants.

La saison dernière, le club a participé à de nombreuses compétitions, dont les Championnats de France à Chartres. Le club a obtenu un bon palmarès en 2011/2012, avec Julie Vannouque devenue championne du Nord et championne de Ligue et pas moins de 21 médailles remportées tout au long de la saison. Pour ma part, je suis devenu champion de Ligue, toutes catégories confondues. Je tiens à féliciter l'ensemble des licenciés pour leur investissement sportif mais également au sein du club. Je pense pouvoir dire aujourd'hui que le club est convivial, agréable et surtout familial !”

→ Des cours d'initiation sont donnés chaque mercredi de 15h30 à 17h

Si vous souhaitez découvrir le tir à l'arc, n'hésitez pas à contacter le club au 03 28 65 50 71 ou à vous rendre à la ferme Daullet, lieu d'entraînement de Gravelines Archerie Club ou sur leur site www.archerieclub.gravelines.if.fr

Zoom sur Léa, 10 ans

“J'ai voulu faire du tir à l'arc en voyant mon père tirer. Cela ne fait qu'un an que j'apprends mais je m'amuse beaucoup et je commence même à faire des compétitions. J'en ai même remporté une la saison dernière...”



GRAVELINES C'EST SPORT !

→ Trail Sur les traces de Vauban...

L'association sportive Gravelines Triathlon organise, le samedi 9 mars prochain, son 1^{er} trail nocturne “sur les traces de Vauban”. N'hésitez pas à venir nombreux et découvrir un parcours convivial et riche en paysages.

Au programme :

8 km marche nordique (avec la collaboration du club gravelinois)

3km, 10km et 20km de trail

Le ravitaillement est prévu pour l'ensemble des participants et un ticket restauration sera offert (selon la course choisie).

Un cadeau souvenir sera offert aux 400 premiers inscrits !

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles sur le site du club :

www.gravelines-triathlon.fr ou par courrier à Gravelines Triathlon - Complexe sportif Maurice Baude - 59820 Gravelines.

Les bulletins sont à renvoyer impérativement avant le 28 février.

Les courses débuteront à partir de 18h30.

+d'infos 03 28 23 15 82



Le sport se conjugue aussi au féminin !

L'Entente Sportive Gravelinoise organise la seconde édition de son concours photo : le sport au féminin !

Le principe est simple : désigner, par un vote, le cliché de votre sportive préférée.

L'objectif premier du concours est de valoriser l'image de la femme sportive, notamment à Gravelines. En effet, elles ne représentent que 38% des licenciés des clubs de la commune.

Plus largement, Pascaline Moisson a pris récemment la tête de la commission Sport au Féminin de l'ESG avec pour mission d'encourager la pratique féminine, à tous les niveaux.



12 février

BCM/Szolnoki Olaj

23 février

BCM/Le Mans

09 mars

BCM/Poitiers

23 mars

BCM/Nanterre

30 mars

BCM/Orléans

13 avril

BCM/Boulazac

27 avril

BCM/Dijon



Retrouvez l'ensemble des participantes au concours sur le facebook de l'Entente Sportive Gravelinoise !

/ EN BREF...

EMPLOIS SAISONNERS

Les dossiers saisonniers pour la saison 2013 seront disponibles à l'accueil de la mairie et de la maison communale/agence postale du **4 février au 2 mars 2013**. La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, à l'accueil de la mairie, est fixée au **16 mars 2013**. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier. Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de **plus de 18 ans et de moins de 25 ans** au 1^{er} jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

- Sacha de Cédric Kopec et d'Audrey Monchaux
- Lila d'Adrien Loquet et de Laëtitia Plessiet
- Maïdo de Thomas Bléja et d'Émilie Saghaard
- Cléo d'Alexandre Delannoy et de Camille Brière
- Timotey de Louis Lawniczak et de Karine Lavery
- Kara de Grégory Mages et d'Isabelle Lecoustre
- Sohan de Kévin Willeman et de Jennifer Saison
- Timéo de Sébastien Douilly et de Jessica Schoemaecker
- Théo de Thomas Lerique et de Delphine Lay

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Germaine Baës,
veuve de Jean Decroocq
René Catteuw,
époux de Christiane Catteuw-Lecointe
Henri Duwez
époux de Réjane Delgorgé
Denise Laviéville,
veuve de Gustave Courco
Simone Buttez,
veuve de Lazare Fournier

DUNKERQUE 2013 CAPITALE RÉGIONALE DE LA CULTURE



Appel à mobilisation des habitants de l'agglomération

L'agglomération dunkerquoise s'apprête à vivre une année riche en événements et en émotions... **En 2013, Dunkerque devient Capitale régionale de la culture !** Au-delà du foisonnement de manifestations culturelles et artistiques, il s'agit d'une opération basée sur la mobilisation et la participation de tous les acteurs du territoire. Crée par vous, avec vous et pour vous, ce voyage en terre culturelle, généralement gratuit, ne doit laisser personne à quai. **Vous aussi, participez à Dunkerque 2013, faites vivre les projets et devenez Complice !**

Vous serez un partenaire privilégié de cette opération en vous engageant à nos côtés tout au long de l'année et en étant au cœur d'une aventure humaine exceptionnelle. Messager d'exception, vous relayez les informations de Dunkerque 2013 au sein de votre famille, de votre cercle d'amis, de votre milieu professionnel, des associations dont vous faites partie, etc...

Selon vos envies, vos talents et vos disponibilités, devenez acteur de ce grand événement !

Vous souhaitez devenir Complice ?
Contactez Camille Martel au 03 28 24 57 06 ou par mail : camille.MARTEL@cud.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, les **jeunes gens et les jeunes filles** doivent se présenter en Mairie au **guichet Affaires Démographiques** munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages des encombrants auront lieu aux dates suivantes :

- À Gravelines Centre et les Huttés : **mercredi 13 février**
- À Petit-Fort-Philippe : **jeudi 14 février**

MISSION LOCALE

Pour les enfants de Bosnie

Les jeunes bénévoles du groupe Solidarité de la Mission Locale des Rives de l'Aa et de la Colme collectent du matériel afin de soutenir une école maternelle détruite pendant la guerre en Bosnie. L'ensemble du matériel sera acheminé et distribué sur place en 2013. Les besoins sont matériel informatique (ordinateurs Pentium 4 et scanners), jeux éducatifs, toutes fournitures scolaires, livres imprimés, couvertures, couettes, peinture, carrelage,...

Nous recherchons du matériel en bon état et encore utilisable !

Merci pour votre soutien !

Pour tout renseignement ou pour faire un don, n'hésitez pas à contacter Valérie à la Mission Locale de Bourbourg, 28 place du Général de Gaulle ou au 03 28 22 21 03

HARMONIE BATTERIE MUNICIPALE

L'Harmonie Batterie Municipale de Gravelines vous prie de bien vouloir noter qu'elle recrute dans tous les pupitres et plus particulièrement : Clairons, Tambours, Cors d'harmonie, Bassons ...

Art, Dévouement et Fraternité sont les maîtres mots de cette formation composée d'amateurs bénévoles encadrés par les professeurs de l'Ecole Municipale de Musique. L'HBM recherche également une ou deux personnes (non musiciens) pour toutes les tâches afférentes aux transports de matériel.

Pour tous renseignements, merci de contacter le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand.
Tél : 03 28 20 28 60



SUBVENTIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD



La Commission Permanente du Conseil

général du Nord s'est réunie le 10 décembre 2012 et a décidé d'attribuer à l'Union Sportive Aviron les subventions suivantes :

- **1 400 €** pour l'organisation le 7 octobre dernier de la Descente de l'Aa « Randon'Aviron »
- **770 €** pour l'organisation le 18 novembre 2012 de la Journée Nationale du Huit.

INITIATIVE FLANDRE

Flandre Initiative devient Initiative Flandre. Un nouveau logo, de nouvelles ambitions !

Initiative Flandre est une structure active qui encourage les entrepreneurs à concrétiser leur projet. N'hésitez pas à contacter cette association qui pourra vous aider à réaliser vos ambitions.



Contact : 66, rue des Chantiers de France 59140 Dunkerque
Tél. : 03 28 22 64 88

OPÉRATION UNE VIE, UN ARBRE

La Ville de Gravelines reconduit cette année l'opération « Une vie, Un arbre ». Elle aura lieu le **samedi 23 mars 2013 à 15 heures**.

Soucieuse de développer l'éducation et le respect de l'environnement, la Municipalité, avec le concours des familles attribuera un arbre pour chaque enfant de la commune né entre novembre 2010 et février 2013. Si vous êtes intéressés pour que, par le biais de cette manifestation à caractère écologique, un arbre porte le nom de votre enfant, veuillez vous présenter avec votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile à l'accueil de la Mairie.

Attention : clôture des inscriptions fin février

Pour plus de renseignements, contactez le service Cadre de Vie au 03 28 23 57 97

LE GUIDE DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

Le nouveau guide 2013 vient de paraître. Retrouvez l'ensemble des activités sportives, culturelles et de loisirs proposées aux enfants lors des vacances scolaires par les diverses structures gravelinoises (la Direction des Sports, le Centre Equestre, la Base Nautique et de Plein Air « Jean Binard », le PAarc des Rives de l'Aa, le Musée du dessin et de l'estampe originale, le Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, Atouts Ville, Sportica).

Il y en a vraiment pour tous les goûts. N'hésitez pas à vous renseigner...



+ d'infos sur le site
www.ville-gravelines.fr

BON APPÉTIT LES PETITS ! GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 11 AU 15 FEVRIER

- Lundi 11 Menu Bio
 - Rata saucisse • Petits pois et pommes de terre
 - Gouda • Fruit de saison
- Mardi 12 Repas de carnaval
 - Céleri à la mimosa • Carbonade flamande
 - Carottes et pommes de terre
 - Gaufre Bruxelloise et chantilly
- Jeudi 14
 - Lasagnes de la mer • Salade • Pyrénées
 - Fromage blanc à la confiture + biscuit
- Vendredi 15 Nouvel An Chinois
 - Nems • Emincé de volaille sauce aigre douce
 - Riz cantonais • Salade de fruits exotiques

DU 4 AU 8 MARS

- Lundi 11 Menu Bio
 - Rata saucisse • Petits pois et pommes de terre
 - Gouda • Fruit de saison
- Mardi 12 Repas de carnaval
 - Céleri à la mimosa • Carbonade flamande
 - Carottes et pommes de terre
 - Gaufre Bruxelloise et chantilly
- Jeudi 14
 - Lasagnes de la mer • Salade • Pyrénées
 - Fromage blanc à la confiture + biscuit
- Vendredi 15 Nouvel An Chinois
 - Nems • Emincé de volaille sauce aigre douce
 - Riz cantonais • Salade de fruits exotiques

Les menus ne sont pas contractuels, le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Éducation)



Coupon à déposer dûment rempli à l'accueil de la Mairie

NOM du parent : _____

PRENOM du parent : _____

TELEPHONE : _____

ADRESSE : _____

NOM de l'enfant : _____

PRENOM de l'enfant : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

Les plantations se dérouleront le 23 mars
Souhaitez-vous être présent lors de la plantation ?

OUI NON

AUTORISATION DES PARENTS :

Je soussigné(e) , détenteur de l'autorité parentale accepte que le nom et le prénom de mon enfant figurent sur la plaquette accompagnant l'arbre et sur tout listing nécessaire à l'organisation et à la gestion de l'opération ; « une vie... un arbre ».

Merci de vous munir de votre livret de famille lors de votre inscription.

Signature :

LE CENTRE-VILLE ADOPTE UNE NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT

Comme nous l'avions déjà évoqué dans le Gravelines Magazine du mois de novembre, une **nouvelle politique de stationnement** va être mise en place au **4 février 2013 dans le centre-ville de Gravelines**. L'objectif de ce nouveau mode de stationnement sera de satisfaire le plus grand nombre d'usagers et de clients des commerces par une meilleure accessibilité et fluidité.



- A** Parking des Islandais : 125 + 35 places
- B** Parking du Bastion du Maréchal de Gassion : 120 places
- C** Parking de l'Arsenal : 50 places
- D** Parking de l'Esplanade : 70 places
- H** Horodateur à plaque d'immatriculation

La CUD, dès que les conditions météorologiques le permettront, va procéder au marquage des places et à l'installation de la signalisation.

RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014

Pour les inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques sont concernés :
 -Les enfants qui vont être inscrits pour la première fois en maternelle
 -Les enfants qui vont entrer au CP
 -Les enfants qui vont changer d'école sur la commune
 -Les enfants nouvellement arrivés à Gravelines

A partir du 4 mars 2013, les parents se présentent au service Education afin d'obtenir un certificat d'inscription ou pour retirer un dossier de demande de dérogation pour l'inscription dans un autre établissement.

Les documents suivants sont indispensables :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de deux mois
- Carnet de Santé de l'enfant
- En cas de divorce, l'extrait du jugement attribuant la garde de l'enfant

Ils pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, munis du certificat et du carnet de santé de l'enfant, aux heures de permanences, et ce, avant fin juin.

Service Education : 03 28 23 59 24
Horaires : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Zone Jaune

- Place de l'Hôtel de Ville.
- Payants dès la première minute (par CB et monnaie).
- Gratuité de la place de l'Hôtel de Ville (sans limite de temps) le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

Zone Orange

- Limitée à 1 h gratuite par horodateur à plaque d'immatriculation
- 1 h gratuite de stationnement autorisé par demi-journée

Zone Bleue

- Stationnement limité à 2 h, par disque de stationnement européen

Zone Verte

- Gratuite et illimitée.
- Parkings situés à 3 minutes à pied du centre-ville

La parole à Jean-Claude Bouchery, Conseiller Municipal délégué aux Transports Urbains :

"On ne peut que se réjouir de l'ouverture faite sur l'usage de cette navette, gratuite et disponible à tous. La gratuité

est un point important et un réel souhait municipal, mis en œuvre et financé par la Communauté urbaine de Dunkerque. Nous espérons maintenant que le civisme de chacun et chacune fera en sorte que les places assises soient laissées libres pour les personnes âgées ou à mobilité réduite".

NAVETTE ÉTOILE DE L'OUEST

La Navette étoile de l'Ouest, reliant les différents quartiers de Gravelines ainsi que Grand-Fort-Philippe, est désormais **gratuite et accessible à tous !**

Ce service a été créé, au départ, pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Ce type de transport intramuros est appelé à évoluer, pour le confort de tous.

Elle circule du lundi au samedi, **de 9h45 à 18h**, avec une fréquence de **1h10** entre chaque passage.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Dk'Bus au **0 800 175 177** (appel gratuit depuis un fixe)



AVIS À LA POPULATION

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, la Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

Merci pour votre compréhension.

FESTI FAMILLE

Votre association ou groupe a un projet ? Venez tenir un stand de buvette ou de gourmandises pendant le Festi Famille des 8 et 9 juin prochains. Retrait des dossiers d'autofinancement à partir du lundi 25 février auprès du service Jeunesse. Date de dépôt des dossiers du 25 au 29 mars.

Service Jeunesse : 03 28 65 52 85



Concours des Maisons et Jardins Fleuris 2013

Les inscriptions au Concours 2013 s'effectueront du **2 janvier au 15 mars 2013** :

- au Service Cadre de Vie (accueil des Services Techniques – 1^{er} étage)
- ou par téléphone : 03 28 23 57 97
- ou par mail : servicecadredevie@ville-gravelines.fr

L'INFO DES ASSOS

MAISON DES DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

FORMATIONS GRATUITES ET OUVERTES A TOUS

Animées par la FLASEN

Être bénévole associatif : quelle responsabilité engagée ?

Le jeudi 7 mars 2013 à 18h

- Situer les différents types de responsabilités du bénévole : pénale, civile et morale
- Connaître la législation qui s'applique à mon activité (taux d'encadrement, surveillance d'enfants, accompagnement personnes âgées...)
- Préparer des bénévoles à des responsabilités dans l'association
- Souscrire à une assurance : point de vigilance

+ d'infos 03 28 23 59 92

Renseignements et inscriptions : Maison des Associations et du Citoyen

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Echos et nouvelles des rives de l'Aa

- Samedi 16 février à 15h

Son Lumière Spectacle Animation

- Samedi 2 mars à 18h

C.G.R.W.I.

- Samedi 9 mars à 15h

CHANGEMENT DE BUREAU

Les Pavés Roulants

Christophe Palladino est remplacé par Etienne Vlieghe

PERMANENCE C.L.C.V :

Le 4 mars, le 15 avril, le 13 mai de 14h

à 16h à la Maison des Associations et du Citoyen

Le 11 février, le 18 mars et le 29 avril

à la Maison de Quartier de Petit Fort Philippe de 14h à 16h



MESSAGE IMPORTANT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU



Votre commune fait partie des 27 communes du **SMAERD** (le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau de la Région de Dunkerque), collectivité territoriale compétente pour la gestion de l'eau potable dans le Dunkerquois.



L'actu

Des traces d'ions perchlorates ont été récemment détectées dans les ressources en eau de la région. Suivant le principe de précaution, la préfecture du Nord recommande temporairement de ne pas utiliser l'eau du robinet pour l'alimentation des nourrissons de moins de 6 mois si la teneur en perchlorates dépasse 4µg/l.

Les analyses réalisées sur les communes du SMAERD montrent que la teneur en perchlorates de l'eau du robinet dans votre commune se situe entre 3 µg/l et 6 µg/l, soit un niveau très proche du seuil recommandé.

En dehors des nourrissons, l'eau du robinet est potable pour tous et sa consommation ne présente aucun risque sanitaire. Vous pouvez la boire sans restriction et en toute confiance.

Un numéro vert est à votre disposition pour toute question sur ce sujet. Il est accessible de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 8h à 13h le samedi.

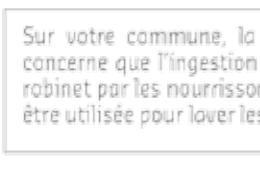
N° Vert 0 800 850 444
APPEL GRATUIT DÉPUIS UN POSTE FIXE

Des informations sont également disponibles sur le site de l'Agence Régionale de Santé www.ars.nordpasdecalais.sante.fr

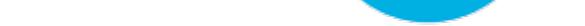
Les questions que vous vous posez



Le perchlorate est un composant utilisé dans diverses industries, notamment dans les domaines militaires (propulseurs de fusées, poudres d'armes à feu, etc.). Très soluble dans l'eau, il peut se retrouver dans l'environnement à la suite de rejets industriels. Dans la région, une cause probable est la présence de résidus de bombes et armes dans le sous-sol datant de la 1^{re} guerre mondiale.



Sur votre commune, la mesure ne concerne que l'ingestion de l'eau du robinet par les nourrissons. Elle peut être utilisée pour laver les biberons.



L'eau du robinet demeure le produit alimentaire le plus contrôlé et fait l'objet d'une surveillance permanente. Elle répond à de nombreuses obligations sanitaires. Le perchlorate ne fait pas partie des paramètres qui définissent la potabilité de l'eau. La restriction d'usage a été décidée sur un principe de précaution maximum et sur la base d'un seuil extrêmement protecteur.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Attaché à la qualité de l'eau du robinet, le service public de l'eau (SMAERD et délégataire Lyonnaise des Eaux) a mis en place 3 actions visant à abaisser rapidement le taux de perchlorates en dessous du seuil recommandé. D'une part des analyses spécifiques sont réalisées chaque semaine. D'autre part, certains forages sont arrêtés et l'usine de réalimentation de la nappe phréatique de Mouille a été redémarrée, ce qui permet d'augmenter le recours aux ressources les moins touchées. Les premiers résultats d'analyses tendent à démontrer l'efficacité de cette solution.

Le service de l'eau poursuit maintenant ses recherches pour identifier, avec l'ARS et l'Agence de l'Eau, les solutions les plus efficaces à long terme.

Société CT Eau et Agence Régionale de Santé du Nord pas de Calais

agenda

FÉVRIER / MARS 2013

SALON DE LA PETITE ENFANCE

MERCREDI 13 FÉVRIER



LA BALADE DE BABOUCHKA

Conseillé à partir de 3 ans (durée : 52 min) + Animation ciné-biberon

→ Cinéma de Sportica

→ 16h45

→ Tarif : 4,50€ par personne

DU 2 FÉVRIER AU 28 AVRIL

MICHEL HAAS À GRAVELINES

Il pratique la technique de la gravure donnant un caractère physique à ses œuvres.

→ Musée du dessin et de l'estampe originale

→ Tarifs : 2€ / 1€ (tarif réduit) / Gratuit étudiants et moins de 18 ans



MERCREDI 20 FÉVRIER



HODYSSEOH

Pour les enfants à partir de 2 ans (durée : 40 min)

→ Scène Vauban

→ 14h30

COMPLET

MERCREDI 20 MARS



PLUMES ET NUAGES

Pour les enfants à partir de 2 ans (durée : 40 min)

→ Scène Vauban

→ 14h30

→ 1,50€ par personne

DU 25 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

LES JOURNÉES DE BÉBÉ À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque invite les tout-petits et leurs parents à venir partager des moments d'éveil culturel : lecture d'albums, éveil musical, comptines, manipulations de livres ; jeux de doigts, chansons, petites confections manuelles, jeux d'éveil ...

Le thème mis à l'honneur pour l'année 2013 est la journée de bébé.

	9h30-10h30	10h45-11h45	14h30-15h30	16h00-17h00
Mardi 26	Eveil Musical 1/6 ans	Eveil Musical 1/6 ans	Ateliers Récréatifs 4/6 ans	Ateliers Récréatifs 2/4 ans
Mercredi 27	Eveil aux Livres 1/3 ans	Eveil aux Livres 1/3 ans	Eveil Musical 1/6 ans	Jeux Récréatifs 1/6 ans
Jeudi 28	Eveil Musical 1/6 ans	Eveil Musical 1/6 ans	Ateliers Récréatifs 4/6 ans	Ateliers Récréatifs 2/4 ans
Vendredi 29	Eveil Musical 1/6 ans	Eveil aux Livres 1/3 ans	Lecture Musicale 4/6 ans	Lecture Musicale 4/6 ans

VENDREDI 8 FÉVRIER**BAL DES NUCHOLAERDS**

→ Scène Vauban
→ 22h

DIMANCHE 10 FÉVRIER**BANDE DES HUTTES**

→ Place Gustave Houriez
→ 16h

LUNDI 11 FÉVRIER**GOÛTER DU CARNAVAL**par les Amis du 3^{ème} Age

→ Scène Vauban
→ 14h

MARDI 12 FÉVRIER**REPAS DE CARNAVAL**

par les Amis des Huttés

→ Salle Caloone
→ 12h30

BANDE DES HUTTES

→ Local des Zigmards
→ 16h

BANDE DE PETIT FORT

→ Ancien Cinéma Merlen
→ 17h30

BCM/SZOLNOKI OLAJ

→ Sportica
→ 20h30

**DON DU SANG**

→ Scène Vauban
→ De 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h

MERCREDI 13 FÉVRIER**AUDITIONS PUBLIQUES DE MUSIQUE (CLASSE DE VIOLON)**

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h
→ Entrée libre

VENDREDI 15 FÉVRIER**SOIRÉE PYJAMA**

→ Médiathèque, section jeunesse
→ de 3 à 8 ans
→ 20h

BAL DES ZIGOMARDS

→ Scène Vauban
→ 22h

VENDREDI 15 FÉVRIER**A FLEUR DE NOTES OU MOTS COQUINS SUR LIT DE VIOLONCELLE**

→ Médiathèque, section adulte
→ 20h
→ Entrée Libre

**VENDREDI 15 FÉVRIER****LOTO**

par Atouts Ville
→ salle Caloone

JUSQU'AU 15 FÉVRIER**EXPOSITION DE JACQUES POIDEVIN ET MICHEL DIEVART**

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand → Entrée libre

SAMEDI 16 FÉVRIER

Atelier-découverte en famille

QUI EST MARDI GRAS ?

Par les Ateliers du Musée
→ De 14h à 16h30
→ Tarif : 4,50€ / enfant, adulte accompagnateur gratuit
→ Réservations au 03 28 51 81 04

SAMEDI 16 FÉVRIER**SOIRÉE DOCUMENTAIRE : LE CARNAVAL**

organisée par les Archives Municipales
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 17h
→ Entrée libre

**LUNDI 18 ET MARDI 19 FÉVRIER****STAGE DE PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ÉCOLES D'ART**

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ De 9h à 12h et de 14h à 17h
→ Tarif : 15€

DU LUNDI 18 AU MERCREDI 20 FÉVRIER**STAGE RAKU**

par Laurent Vermeersch
Réalisation de pièces en terre
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ Stage pour adulte de 10h à 18h
→ Tarif : 15€

VENDREDI 22 FÉVRIER**BAL DES ZOTES**

→ Scène Vauban → 22h

SAMEDI 23 FÉVRIER**BCM/LE MANS**

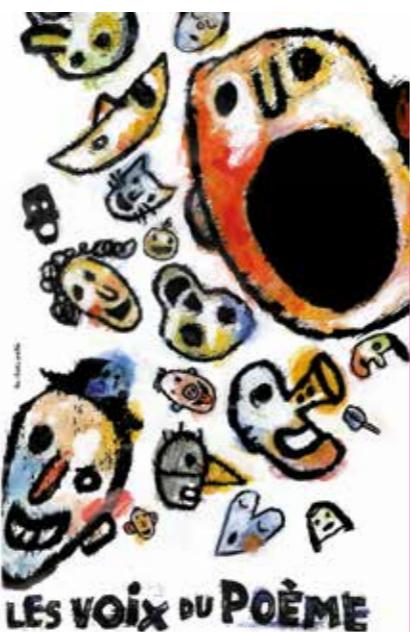
→ Sportica → 20h

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 FÉVRIER**TROPHÉE H.E.I D'AVIRON**

Régate universitaire organisée par l'Ecole d'Ingénieur lilloise H.E.I
→ PAarc des Rives de l'Aa

**DU LUNDI 25 FÉVRIER AU VENDREDI 1^{ER} MARS****STAGE Patrimoine : L'HISTOIRE EN S'AMUSANT... À TABLE !**

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Pour les enfants de 8 à 12 ans
→ Tarif : 8€
→ Réservations au 03 28 51 34 34

**DU SAMEDI 16 FÉVRIER AU SAMEDI 2 MARS****ATELIERS MULTIMÉDIA**

→ Médiathèque → Entrée libre

DU MARDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI 1^{ER} MARS**ATELIER DE LECTURE AVEC LE POÈTE D. CAGNARD**

→ Poudrière du Maréchal de la Meilleraye
→ Ouvert à tous, à partir de 8 ans
→ Inscriptions au 03 28 51 34 34 (à partir du 14 février)
→ Entrée libre

MARDI 26 FÉVRIER**CARN'ADOS**

→ Scène Vauban
→ 18h

VENDREDI 1^{ER} MARS**BAL DES ROSE MARIE**

→ Scène Vauban
→ 22h30

MARDI 5 MARS**THÉ DANSANT MUNICIPAL**

→ Scène Vauban → 14h

DU JEUDI 7 AU DIMANCHE 10 MARS**6^{ÈME} ÉDITION DE LILLE ART FAIR**

L'estampe autrement
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Pour les enfants de 8 à 12 ans
→ Tarif : 8€
→ Réservations au 03 28 51 34 34

VENDREDI 8 MARS**BAL DES BOUCANIERS**

→ Scène Vauban
→ 22h30

SAMEDI 9 MARS**BCM/POITIERS**

→ Sportica → 20h

DIMANCHE 10 MARS**BAL DES P'TITS MOUSSES**

→ Salle des Sports des Huttés
→ 14h30

DIMANCHE 10 MARS**LOTO**

par les Irréductibles (Supporters du BCM)
→ salle Caloone

MARDI 12 MARS**THÉ DANSANT**

par les Amis du 3^{ème} Age
→ Scène Vauban → 14h

VENDREDI 15 MARS**BAL DES P'TITS BAIGNEURS**

→ Scène Vauban
→ 22h

DIMANCHE 17 MARS**CARNAVAL ENFANTIN**

→ 15h, Béguinage aux Huttés
→ 15h, ancien Cinéma Merlen à Petit-Fort-Philippe
→ 16h, place de l'Esplanade à Gravelines Centre

PRINTEMPS DES POÈTES : "LES VOIX DU POÈME"

SAMEDI 2 MARS**CARTE BLANCHE À PIERRE DHAINAUT**

→ Médiathèque → 16h30 → Entrée libre

SAMEDI 9 MARS**SPECTACLE PROSE(S)**

par la Ligue d'Improvisation Professionnelle de Marcq en Baroeul
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 17h → Entrée libre

DU SAMEDI 9 AU SAMEDI 23 MARS**EXPOSITION PAR L'ATELIER PHOTO DE LAGAM**

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand → Entrée libre

VENDREDI 15 MARS**LECTURE MUSICALE**

→ Médiathèque → 18h → Entrée libre

SAMEDI 16 MARS**LA POÉTESSE AUX PIEDS NUS**

La projection sera suivie d'une rencontre avec Maram Al Masri et Bernard Louargant
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand → 16h30 → Entrée libre

VENDREDI 22 MARS**DES MOTS DANS LE NOIR**

par la Cie Home Théâtre
→ Médiathèque
→ 18h30 → Entrée libre

VIVRE A GRAVELINES



CÉRÉMONIES DES VŒUX

1 Vœux à la population et aux associations

Monsieur le Maire, Bertrand Ringot, et les élus du Conseil Municipal avaient donné rendez-vous à la population gravelinoise et aux associations, à l'occasion de la cérémonie des vœux du vendredi 25 janvier dernier. Paul Valette, Premier Adjoint, a d'abord fait le point sur les projets et travaux en cours, notamment en ce qui concerne le quartier de la gare et la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe. Puis Bertrand Ringot a présenté les grandes lignes des actions prévues pour 2013 et qui sont au cœur des préoccupations de la municipalité, en insistant sur l'emploi, le logement et le cadre de vie. Dominique Nael, Vice-Président de la CCI Côte d'Opale avait tenu à être présent lors de cette cérémonie.

Les anciens Maires du Conseil Municipal des Jeunes ont tour à tour présenté leurs vœux et salué l'obtention du label Ville Amie des Enfants par la Municipalité.



2 Vœux aux associations Agir et Entr'Aide

mardi 15 janvier

3 Vœux aux artisans et aux commerçants

mercredi 23 janvier



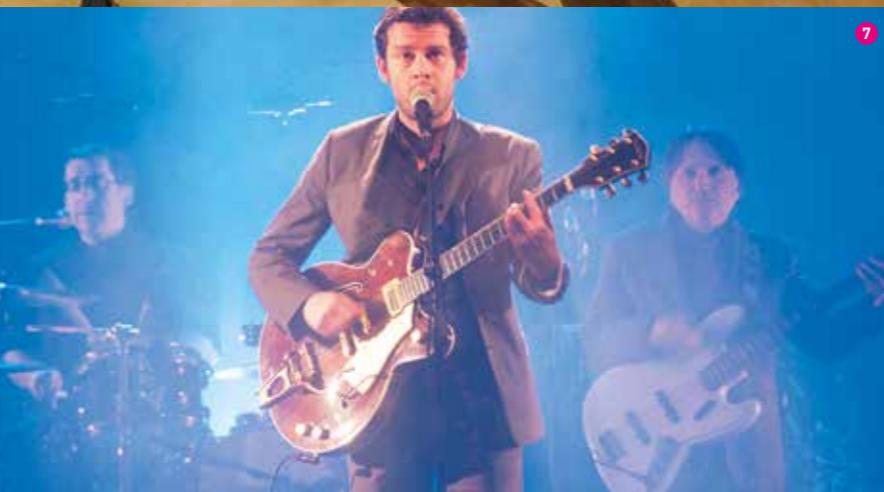
4 Vœux aux aînés

Bertrand Ringot, entouré de son Conseil Municipal, s'est rendu auprès de nos aînés de la MAPI, des Oyats et du foyer logement Le Béguinage, afin de leur souhaiter une très belle année 2013. Tous ont ainsi pu trinquer autour d'un verre de l'amitié.

5 Vœux aux SIVOM de l'Aa et Bourbourg/Gravelines

mardi 22 janvier

C'est à la salle des fêtes de Cappelle-Brouck que les élus des Sivom de l'Aa et de Bourbourg / Gravelines se sont réunis à l'occasion des vœux. Bertrand Ringot, Président des deux Sivom, a salué l'assemblée et a évoqué avec les Maires des communes présentes, les nombreux projets réalisés ou en cours tels que le Chœur de Lumière à Bourbourg ou encore les différents travaux d'assainissement à Holque, Millam, Watten, etc.



→ Ils sont passés par Gravelines...



→ MERCREDI
9 JANVIER

Bertrand Ringot, Maire, a rencontré Henri Jean, Sous-Préfet de Dunkerque récemment nommé.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

L'ÉTAT ACCORDE UNE AIDE DE 390 000 EUROS À AQUANORD

Lettre du Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric CUVILLIER, adressée à Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, Conseiller général du Nord, le 28 janvier 2013

"Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller général
Vous avez appelé mon attention sur la situation de la société Aquanord SA et de l'Écloserie Marine SAS et je vous en remercie.

La consommation de produits de la mer croît dans notre pays, mais ce sont les importations qui répondent à cette augmentation de la demande. **Le secteur de l'aquaculture représente en France un gisement d'emploi et un potentiel de développement important.**

Je souhaite promouvoir une politique permettant **le développement d'une aquaculture durable.** A ce titre, la société Aquanord est une ferme aquacole marine située à Gravelines, dans le Nord-Pas-de-Calais, spécialisée dans la production de bars et de daurades royales. **C'est la première entreprise aquacole (40% de la production nationale) et un symbole pour toute la filière.**

J'ai sollicité mes collègues au sein du Gouvernement, **Monsieur Arnaud MONTEBOURG**, Ministre du redressement productif et **Monsieur Michel SAPIN**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, afin d'appuyer la demande de la Société Aquanord concernant la recherche de **financements complémentaires par le biais du Fonds National de Revitalisation des Territoires (FNRT).**

Vous pouvez compter sur **ma détermination à vos côtés pour garantir la pérennité de cette entreprise**, témoignage d'un engagement fort pour le maintien d'une aquaculture française durable et compétitive."

Suite à l'intervention du Maire et du Sous-Prefet auprès du Ministre, le FNRT a débloqué une aide de 390 000 euros.

Plus que jamais, la Municipalité est pleinement mobilisée pour le maintien et le développement des entreprises de notre canton de Gravelines.



24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Tél. 03 28 23 00 43

Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG, le PC et de nombreuses personnalités du monde économique et associatif.

Nous contacter :
Groupe Ensemble
Continuons pour un
Avenir Gagnant

Élus du groupe municipal L'ESPOIR (3 sièges)

SENS ET CONTRE-SENS POUR UNE PLACE SANS BON SENS !!!

Imbroglio autour de la place Charles Valentin qui, à peine rénovée et rebaptisée Albert Denvers, est déjà entachée de vilaines traces de rouilles laissées par les jardinières métalliques.

En effet, début janvier un panneau « Sens interdit » a été installé à l'entrée du parking située face à la rue de Calais, condamnant cet accès à ne devenir qu'une sortie. Depuis règne une certaine anarchie puisque les automobilistes sont censés n'accéder au parking que par l'entrée face à l'Arsenal et traverser l'allée centrale piétonne, matérialisée par des pavés, pour accéder à la 2e aire de stationnement et en ressortir !!!!

Situation absurde dont notre maire, pourtant commanditaire des travaux, ne semble pas s'être aperçu !!! **Manque de réflexion au moment de la conception, absence de suivi des travaux ou précipitation?**

« Charles en rit mais Albert en pleure! »
Quel paradoxe entre la volonté affichée par notre municipalité de mettre au cœur de cette place l'accès piétonnier et le réel danger pour les passants!!! Que penser également des nombreuses glissades et chutes survenues lors des dernières intempéries (pluie, neige ou verglas) du fait du nouveau revêtement ?

Quant à la nouvelle réglementation permettant aux cyclistes d'emprunter en sens interdit les rues des Clarisses, Pasteur, L.Blu et l'Allée des Marronniers, et ce sans aucun aménagement, il s'agit là aussi d'une **aberration** du fait de leur étroitesse! En cas d'accident entre un automobiliste et un cycliste, qui sera responsable ???

Parions qu'entre le 20 janvier, date de réception de notre Tribune et début février, date de sa parution, Bertrand Ringot montrera le bout de son nez sur la place et ne manquera pas de réagir, d'une façon comme une autre !

Soyons constructifs pour le Gravelines d'aujourd'hui et de demain !

Tribune rédigée le 20 janvier 2013

Toujours à votre écoute
Gino Pandolfi, Léon Panier et Sylvie Pavaux
Soutenus par le GAM
9 ter rue du Moulin 59820 GRAVELINES
groupelespoir@sfr.fr

Élus du groupe municipal LE VRAI CHANGEMENT (1 siège)

NE LES OUBLIONS PAS

Le 08 janvier 2011, **Antoine de LÉOCOUR et Vincent DELORY** tombaient en victimes françaises du terrorisme et de la barbarie. Ils n'avaient que 25 ans et avaient été enlevés la veille à Niamey par les fanatiques d'AQMI. L'intervention des forces spéciales françaises au Mali, destinée à stopper la fuite du convoi des ravisseurs qui les emmenaient, leur a été fatale. Aujourd'hui, alors même que le fait qu'ils aient pu être sacrifiés à la raison d'Etat n'est toujours pas assumé officiellement, la commémoration de leur martyr est laissée à leurs proches. Les institutions n'ont-elles pas un rôle à jouer dans le devoir de mémoire qui s'impose à chacun d'entre nous ? Indéniablement. Toutes les collectivités se doivent d'honorer la mémoire de ces malheureux innocents, symboliquement, Gravelines assurément plus encore puisque l'un des corps repose à jamais sur notre sol. Il nous faut leur rendre hommage à travers le temps qui passe car ils ne sont pas morts pour rien. Plus encore, montrons-nous solidaires des familles qui attendent la déclassification promise des documents militaires de l'intervention afin qu'elles puissent enfin connaître les circonstances exactes de ce drame humain. L'oubli ne doit pas les tuer une seconde fois.

Respect et mémoire.

Nous contacter :
Bertrand GILLIOT
Conseiller municipal
06 20 51 63 46

Élus du groupe municipal (1 siège) Une Alternative pour Gravelines

Fusion des SIVOM : Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

Lors du conseil municipal du 18 décembre, alors qu'était abordé le vote sur la fusion des SIVOM de l'Aa et des Cantons de Bourbourg/Gravelines, j'ai demandé au Maire, également Président des deux SIVOM, s'il comptait respecter son engagement de ne pas conclure cette fusion si une seule commune ne se positionnait pas « Pour » en soulignant que le vote « Contre » de Brouckerque était désormais connu (conseil municipal du 13 décembre). Celui-ci a vaillamment nié, avançant même, que toute les communes s'étaient positionnées « Pour » et que cette fusion serait officialisée comme toute les décisions « à l'Unanimité »... Certains adjoints à la rescoufse, avançaient que j'avais tout mélangé : Communauté des Flandres, de la Colme... **Coup de bluff ou méconnaissance ?** Journal des Flandres du 16 janvier : 1 page sur le vote de Brouckerque, 3 « Pour », 1 « Abstention », 13 « Contre » !

Le véritable coût de l'eau potable :

Si les Gravelinois analysent leur facture d'eau, ils s'apercevront que 65% du coût est reversé aux collectivités, 13% sont des taxes et **seuls 22% vont au déléguaire Lyonnaise des Eaux pour le paiement de la consommation !**

Vigilance Orange et Déneigement :

Le mois de janvier a été marqué par des épisodes de neige, qui même s'ils ne sont pas habituels dans notre région, se renouvellent depuis quelques années... Le déneigement, ne se fait pas toujours de manière égale selon les quartiers. Il est concevable que les agents soient débordés mais lorsque ces intempéries sont annoncées et que la Vigilance Orange est décrétée, **les décideurs ne devraient-ils pas anticiper et doubler les effectifs voir faire appel aux sociétés locales ?**

N'hésitez pas à rejoindre "L'Alternative", nous sommes à votre écoute !
Maria Alvarez :
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Le mois de mars sera dédié à la poésie. En effet, les structures gravelinoises agrémenteront leurs activités et leurs animations autour des poèmes et autres proses.

Le Printemps des Poètes prendra place dans notre ville : affiches, vitrines de la Médiathèque et des lieux publics, mais aussi chez vos commerçants.

Mais la poésie s'adapte à tous les supports. Il se peut que vous croisiez **une 2CV "poétique"** dans les rues de Gravelines. Laissez-vous transporter par la richesse des mots...

Retrouvez le programme du Printemps des Poètes à Gravelines en page 27.

LES VOIX DU POÈME 15^e PRINTEMPS DES POÈTES

